



LA LETTRE

Chaumontoise

Edito

Chers habitants,

La fin de l'année arrive à grands pas.

Septembre a lancé un nouveau départ pour la plupart de nos associations. Nous leur souhaitons une belle saison après ces deux années chaotiques et nous sommes heureux de vous annoncer que la commune a cette année encore proposé aux jeunes jusqu'à 18 ans, une aide de 50% sur une activité extra-scolaire, plafonnée à 75 euros par enfant.

Au sujet de l'évolution de la pandémie de COVID19, nous sommes de plus en plus à être vaccinés et cela nous permet de gagner en résistance face au virus. La commune continue à contribuer au déploiement de la vaccination pour tous les âges. Alors, n'hésitez pas à sauver des vies, faites-vous vacciner.

Et les résultats sont là. Les écoles peuvent enfin accueillir les enfants sans masque. Nous pouvons à nouveau sortir, échanger et prévoir des activités pour 2022. Nous réfléchissons notamment à une nouvelle date pour notre feu d'artifice du 14 juillet que nous avons été contraints de reporter.

J'aimerais profiter de ces quelques mots pour remercier les agents de la commune. Nous lisons trop souvent sur les réseaux sociaux des moqueries et critiques sur le personnel du service technique, se concrétisant sur le terrain parfois même par des jets d'objets et insultes. Nous recevons trop souvent des administrés agressifs envers le secrétariat. Il est inadmissible de constater de tels comportements. Chacun a droit au respect.

Vous pouvez toujours compter sur notre engagement et notre disponibilité à votre service et au service de l'intérêt général.

Bonne fin d'année à tous !

Emmanuelle Lamarque



Octobre Rose, je dis oui au dépistage du cancer du sein

Du nouveau dans l'équipe municipale

Suite au départ de deux conseillers municipaux, Céline Lotz, adjointe aux affaires scolaires et Philippe Virolle, le conseil municipal accueille deux nouveaux élus.

James Gérardin de la liste de la majorité « Aimer vivre à Chaumont-en-Vexin » et Nathalie Beladj de la liste « Bien vivre à Chaumont-en-Vexin ».

Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

Par ailleurs, nous avons délibéré lundi dernier sur la réduction du nombre d'adjoints, les passant à 5 et par arrêté du maire, avons transféré à Mounir Rhalimi, la compétence scolaire. Cela vient s'ajouter à sa délégation actuelle « hygiène, santé et prévention ».

Il est important de préciser que ces changements n'ont eu aucun impact sur le budget de la commune et que le montant des indemnités des élus n'a pas augmenté.

L'enveloppe indemnitaire a même légèrement diminuée.

Octobre Rose



Aujourd'hui, le dépistage reste la meilleure arme pour lutter contre le cancer du sein. Pour rappel, un cancer du sein détecté à un stade précoce peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. Le programme de dépistage national organisé du cancer du sein propose gratuitement, à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans, une mammographie à double lecture. L'ensemble est pris en charge à 100% par l'assurance maladie, sans avance de frais. Les mammographies jugées normales par le radiologue font l'objet d'une seconde lecture, assurée par un autre radiologue agréé. Près de 6 % des cancers détectés le sont grâce à la seconde lecture.



Une occasion de rappeler l'importance de l'examen de mammographie, premier examen de référence pour un dépistage précoce. Doté comme vous le savez d'un mammographe équipé d'une console diagnostique dernière génération et d'un échographe (qui complète l'examen de mammographie), l'Hôpital vous accueille sur rendez-vous au **03.44.49.54.45 et dans des délais très courts.**

Merci par avance à toutes et tous de votre participation et à très bientôt !

CENTRE DE VACCINATION

L'hôpital BERTINOT JUEL a ouvert un centre de vaccination COVID-19 en janvier dernier. Après une pause estivale bien méritée (plus de 20 000 injections réalisées fin juillet), l'équipe du CHBJ soutenue par les bénévoles du centre social rural et de la mairie vous accueillent pour une rentrée vaccinale depuis le lundi 13 septembre, dès 9 h 00.

Eligibilité à la vaccination Covid-19 :

Toute personne de 12 ans ou plus est désormais éligible à la vaccination contre la Covid-19.

Une dose de rappel est recommandée pour les personnes de 65 ans et plus ainsi que celles qui présentent des comorbidités à risque de formes graves de Covid-19, rappel à réaliser dans un délai compris entre 6 et 8 mois après la seconde injection. Renseignements et prise de RDV au

03 44 49 54 38 et en ligne sur **Doctolib**.



NOUVELLES CONSULTATIONS

Ouverture d'une consultation de pédiatrie.

Arrivée également de deux nouveaux médecins ORL et gynécologue.

Pour prendre rendez-vous : 03 44 49 54 00

Conférence

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, Mounir Rhalimi, conseiller municipal, donnera une conférence sur « Les peintres oubliés de Chaumont-en-Vexin », vendredi 10 décembre à 20h, salle des associations. Pass sanitaire obligatoire - Places limitées.

Le premier marché de la CCVT

La communauté de communes organise tous les premiers vendredis de chaque mois un marché de producteurs locaux et circuits courts place de la Foulerie.

A partir de 16h30 jusqu'à 20h.

Le 3 décembre, ce sera une édition spéciale « marché de Noël ».

Commerce

Ouverture d'un fleuriste

Petit bouquet de roses

14 Rue de la république

Ouverture du mardi au samedi.

03 44 14 00 80

Ciné Rural

La commune a signé une convention de partenariat avec Ciné Rural.

Au programme, un film par mois diffusé à la salle des fêtes et des projections en plein air l'été.

Plus d'informations très prochainement.

Qi Gong

Nouveau! 9h à 10h - Tous les jeudis - DOJO

Josette DURU - jo659@hotmail.fr - 06 78 30 97 46

Club chaumontois de pétanque

Nouveau! Initiations et compétitions pour les jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 16h30. Emmanuel Laurent - 06 80 17 44 89

Travaux assainissement et eau potable 2021

Nous allons entamer la dernière phase 2021 des travaux d'assainissement rue des Lilas, rue des Primevères et une partie de la rue Jean Rostand.

Afin d'éviter, ultérieurement, d'autres travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans ce même secteur, nous avons demandé une étude sur le réseau eau potable.

Au regard des résultats de cette étude, nous avons pris la décision de réaliser le renforcement du réseau eau potable rues des Lilas et des Primevères et un maillage du réseau de la rue des Lilas avec la rue d'Enencourt.

Ces travaux qui ont démarré le 18 octobre jusqu'à fin décembre, permettront de mutualiser les interventions en minimisant les nuisances et les délais de réalisation liés à ce chantier.

Nous vous conseillons de sortir votre véhicule le matin en sachant que l'accès à votre domicile vous sera rendu le soir. Néanmoins l'entreprise de travaux qui sera sur place mettra tous les moyens en œuvre pour limiter au maximum les perturbations éventuelles de circulation. Ils ne manqueront pas de communiquer avec vous.

Nous vous remercions pour votre compréhension car ces travaux sont nécessaires et vous assureront une tranquillité pour l'avenir.



Service à la personne

La conciergerie solidaire

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle, en partenariat avec l'association SIME, souhaite offrir des services utiles à sa population pour lui faciliter la vie au quotidien sous forme d'un camion itinérant. Les services seront les suivants : pressing, repassage, couture, cordonnerie, réparation d'appareils électroniques, achat de médicaments en pharmacie (hors ordonnance) et démarches administratives. Les prestations seront réglées directement par les usagers à prix coûtant en ligne ou à la permanence.

Le camion s'arrêtera dans six communes du territoire : Chaumont-en-Vexin (gare et parking de Match), Trie-Château (mairie), Jouy-sous-Thelle (salle socio-culturelle), Fleury (église), Lavilletterre (école) et Montagny (mairie). Départ prévu le 1^{er} décembre.

Travaux et sécurité

L'église bientôt en travaux

Les travaux vont enfin débiter dans notre église. Travaux d'urgence dans un premier temps sur le côté sud : déménagement de la sacristie et mise en sécurité des arcs boutants très abîmés par des étalements. En parallèle, des études sanitaires et géotechniques permettront de prendre les bons choix de travaux et mieux hiérarchiser les priorités. Un plan pluriannuel de travaux permettra à notre commune de budgéter les différentes phases afin de redonner à ce beau bâtiment classé toute sa splendeur. Nous travaillons en collaboration étroite avec la DRAC qui nous accompagne financièrement, des subventions ont également été sollicitées auprès du Département de l'Oise et de la Région des Hauts de France.

Sécurité arrêts de bus

A la demande de la région, les arrêts de car dans la commune seront mis aux normes via une signalisation horizontale (zébra jaune) et panneaux réglementés C6 (arrêt de car fond bleu). Ces marquages seront réalisés fin octobre.

D'autre part, nous vous rappelons que pour l'arrêt des 2 cars à l'entrée de la rue Roger Blondeau (du 10 au 16 de cette rue, le stationnement est strictement interdit de 8h à 9h et de 16h à 17h. En dehors de ces horaires ces places de stationnement sont en zone bleue.



Passage piéton mise en sécurité PMR

Installation de trois potelets au rondpoint du clos de la vigne, à l'entrée 2.

Installation d'un potelet rue Emile Deschamps (au niveau du garage).

Installation d'une barrière rue de la République au niveau du passage piéton vers la poste.

Installation de douze potelets et de six dalles podotactiles blanches au carrefour Budin / Bertinot Juel / Osier.

Installation de huit potelets et de quatre dalles podotactiles blanches Carrefour Pierre Budin / République.

Installation de quatre potelets rue du Bras d'or au niveau du passage piéton proche du garage.

Installation de huit potelets au rondpoint de la gare (au croisement des rues Laillerie et Jean Lefèvre).

Le département finance ce projet à hauteur de 34%



Rue de la Pissotte

Nous allons procéder au renforcement des berges et canalisation des eaux de pluie à partir des services techniques jusque dans le virage du bas.

Eclairage public

La rue de la Pissotte jusqu'aux ateliers municipaux a maintenant un éclairage public LED pour la sécurité de toutes et tous.

Extension du réseau éclairage public en LED, de la ruelle du Moulinet - D923 au lotissement rue du Moulin Baudet

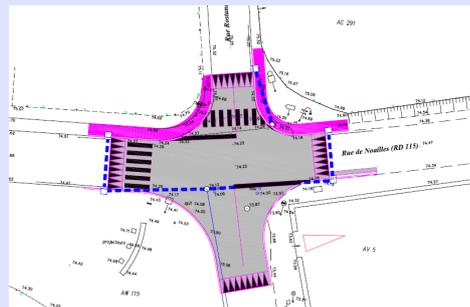
Impasse du Rousselet et impasse du Château : Enfouissement des réseaux électriques, éclairage public, télécom, fibre. Travaux prévus de mi-octobre à fin décembre

Cette 1ère tranche de travaux d'enfouissement s'inscrit dans le cadre de l'embellissement de nos rues en supprimant tous les câbles aériens.

En 2022 nous réaliserons la rue de la Libération et Saint Eutrope, puis en 2023 la rue du Bras d'Or / rue de Laillerie jusqu'au rondpoint de la gare.

Sécurité carrefour de Noailles

En novembre démarreront les travaux de mise en sécurité du carrefour de Noailles. Sa conception de plateau surélevé aura pour objectif de faire ralentir les véhicules en entrée de ville.



Quelques travaux réalisés par le service technique



Les beaux-jours enfin là, les services techniques en ont profité pour effectuer, entre autres, des travaux de peinture sur différents biens et édifices communaux.



Acquisition d'un camion nacelle élévatrice d'occasion qui permettra aux personnels des services techniques de travailler en sécurité et d'effectuer des tâches qui jusqu'ici ne pouvaient l'être qu'avec l'intervention d'entreprises extérieures.



Ecole élémentaire Roger Blondeau

Cet été l'ensemble des classes du bâtiment 3 a été équipé d'éclairage LED. Au-delà d'une économie sur les factures d'électricité, cet équipement permet aux élèves d'avoir un meilleur confort. C'est une première étape, puisque nous envisageons de faire les mêmes travaux dans les deux autres bâtiments de l'école primaire en 2022 et 2023.



La dernière classe du bâtiment B2 est en cours de finition peinture après avoir remplacé un pan de mur et mis en place dans cette classe un éclairage LED.

Cet été 2 classes du bâtiment B1 ont été équipées d'une climatisation réversible. Lors de fortes chaleurs les élèves pourront travailler dans de meilleures conditions.

L'ensemble des bâtiments de l'école primaire est désormais sous alarmes.



Vidéo protection

Comme nous vous l'avions annoncé, la vidéoprotection arrive dans la commune. Il y aura des caméras à chaque entrée/sortie de la ville ainsi qu'à certains lieux tels que la gare, les collèges, l'église, la foulerie, les écoles... Ce dispositif renforcera la sécurité de tous dans la commune. Le déploiement des caméras est en cours et le système sera opérationnel en fin d'année.



CHAUMONT-EN-VEXIN



Commune sous vidéoprotection

Conforme au code de la sécurité intérieure
Articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1,
R223-1, R223-2 et R251-7 à R253-4

Pour tout renseignement concernant le dispositif et votre droit d'accès
aux images, nous vous invitons à vous adresser à la mairie
par téléphone au 03 44 40 00 46 ou par courriel : contact@chaumont-en-vexin.fr

INFOS

Urbanisme

Nous vous rappelons que pour tous travaux à réaliser comme la réfection de façade, toiture, peinture, clôture, portail, véranda, chalet, etc..., il est impératif d'effectuer une déclaration préalable de travaux suivant le règlement du PLU et de déposer votre dossier en mairie au service urbanisme pour instruction avant tout commencement de vos travaux.

Civisme

La sécurité, c'est l'affaire de tous.

Il a été constaté à plusieurs endroits des vitesses trop élevées. Soyons vigilants, réduisons notre vitesse, n'attendons pas qu'un drame arrive. Des contrôles renforcés seront mis en place.

Déjections canines

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est de votre devoir de ramasser les déjections de votre animal. A ce titre, vous avez à votre disposition des distributeurs de sacs plastiques à plusieurs points dans la commune.

Tout manquement de votre part est verbalisable d'une amende de 68€ suivant l'article R633.6 du code pénal.

Rappel : à vos élagages !



RDV Passeport/Carte nationale d'identité

Nous vous rappelons que les délais pour prendre un rendez-vous afin de faire refaire un passeport ou une pièce d'identité, peuvent être assez longs, autour de 5 semaines, puis 2 semaines pour récupérer votre document. Nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment.

Rentrée des classes

Ce sont 134 élèves en école maternelle et 273 élèves en école élémentaire qui ont repris le chemin de l'école. Parmi eux, une quarantaine d'enfants de La Corne en Vexin et Thibivillers ont fait leur rentrée dans le groupe scolaire Roger Blondeau pour la première fois. Ce regroupement scolaire a permis d'éviter les fermetures de classes qui planait sur notre école en raison d'effectifs un peu trop bas pour cette année.

AGENDA

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

22 oct : Concert « Autour d'un piano » Auditorium de Rebetz - 21H
10€ au profit d'Octobre Rose

24 oct : Trail de la Foulerie
Domaine de Bertichères
Organisé au profit d'Octobre Rose

5 nov : Marché du Vexin Thelle
Place de la foulerie - 16h30 à 20h
Organisé par la communauté de communes

7 nov : Balade organisée par l'AVEC

11 nov : Cérémonie

13 au 21 nov : Photo en Vexin
Exposition organisée par
l'Office de la Culture

3 dec : Marché du Vexin Thelle
« Spécial Noël » - Place de la foulerie
À partir de 16h30. Organisé par
la communauté de communes

3 dec : distribution des colis des
anciens au Valois

4 dec : Accueil des nouveaux arrivants
Salle du Conseil - 11h30

5 dec : Remise des colis des anciens
Salle des fêtes - 14h/18h

10 dec : conférence par Mounir
Rhalimi « Les peintres oubliés de
Chaumont-en-Vexin » - 20h
Salle des associations - Gratuit

18 dec : Spectacle de Noël des
enfants - 14H Salle des fêtes

18 dec : Balade de Noël
Organisée par l'AVEC

Dépôt légal octobre 2021

Mairie de Chaumont en Vexin

45 rue de l'hôtel de ville - 03 44 49 00 46

Site internet : www.chaumont-en-vexin.fr

E-mail : contact@chaumont-en-vexin.fr

Directeur de la publication : Emmanuelle Lamarque

